



Bulletin du CCAG - Mai 2002

Le Bulletin du CCAG est publié quatre à six fois par année et distribué aux arpenteurs individuels par le biais des associations membres du CCAG. Le Bulletin contient un résumé du travail permanent du conseil. Le rédacteur sera heureux de recevoir toute rétroaction qui peut nous être transmise au bureau du CCAG par courriel, télécopie, courrier ou téléphone.

Assemblée annuelle 2002

L'Assemblée annuelle 2002 a eu lieu à Victoria en Colombie-Britannique du 16 au 18 mars tout de suite après l'Assemblée annuelle de l'Association des arpenteurs des terres du Canada. L'hospitalité et l'aide du conseil, des membres et du personnel de l'AATC ont été généreuses et très appréciées des délégués du CCAG qui ont assisté à des réunions sur une période s'étendant jusqu'à six jours. La liste des participants comprenait les directeurs du CCAG, quatre membres du comité exécutif, deux présidents de comités, un observateur de l'Association canadienne des sciences géomatiques (ACSG) et trois représentants de la « *National Society of Professional Land Surveyors* », deux délégués de l'association nationale des arpenteurs-géomètres du Mexique, deux représentants de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec ainsi qu'un certain nombre de présidents des associations au Canada.

La réunion officielle du CCAG a débuté par un dîner de remise de prix auquel ont participé plusieurs amis et participants du CCAG. Le prestigieux prix Champlain a été présenté à Gordon McKay Thomson de la BCLS. Les contributions de Gerald S. Hawryluk, MLS, ancien secrétaire-trésorier (1994 – 2002) et directeur pour le Manitoba (1994 – 1998), ont été soulignées gracieusement au moyen de la présentation d'une plaque.

La réunion comprenait une séance d'une journée et demie pour discuter de la planification stratégique. La session s'est avérée intensive mais réussie et nous en sommes tous ressortis avec une combinaison curieuse de fatigue et d'énergie renouvelée. Quatre grands domaines prioritaires ont été déterminés, soit la gouvernance, les communications, les questions nationales et internationales ainsi que les opérations/l'administration. On a établi un groupe de travail de planification stratégique pour diriger l'association à travers les prochaines étapes du processus et afin de poursuivre le travail entamé à Victoria.

On a distingué plusieurs projets autant adéquats que nécessaires pour rester sur le bon chemin et aller de l'avant en conjonction avec la planification stratégique. Les projets comprennent notamment le téléapprentissage, le commerce international et un comité national d'examen. D'autres initiatives ont été reportées à plus tard pendant que nous prendrons le temps de réévaluer de façon plus détaillée notre vision et notre mandat, de déterminer des objectifs à court terme et à long terme et de développer des plans d'action. Le projet le plus remarquable de cette catégorie était l'initiative précise sur les relations publiques qui était à ses débuts. Bien que les communications et son sous-ensemble de relations publiques étaient distingués comme grande priorité, les buts précis et les moyens en vue de les réaliser seront discutés plus à fond avant de poursuivre le travail dans ce domaine.

On a beaucoup travaillé, discuté et débattu plusieurs questions. Les personnes directement impliquées méritent les remerciements et l'appui des associations membres et des arpenteurs-géomètres à titre individuel au Canada. Lorsque votre représentant du CCAG vous appelle pour obtenir votre opinion, veuillez en tenir dûment compte.

Conseil du CCAG et comité exécutif

Votre conseil d'administration actuel est composé de Scott Murphy, NLS, Serge Bernard, PEILS, Gerald Pottier, NSLS, H. Murdock MacAllister, AGNB, Denis Blais, AGO, Gord Lund, MLS, Roy Pominville, SLS, Monroe Kinloch, ALS, Dave Bazett, BCLS et Carl Friesen, AATC. Les membres du comité exécutif de cette année sont les suivants : le président, Greg Browne, BCLS, le vice-président James Dobbins, AGNB, le président sortant, Philip Milo, NSLS, et le secrétaire-trésorier, Gord Lund, MLS.

Site Web du CCAG

Le site Web du CCAG est à l'adresse suivante : www.ccls-ccag.ca. Il contient des informations clés sur les gens et le travail du CCAG. Veuillez le visiter et faire parvenir tout commentaire ou article à publier au bureau du CCAG.

Conseil sur les ressources humaines du secteur de la géomatique

Au début décembre 2001, le CCAG, l'ACSG et l'Association canadienne des entreprises de géomatique (ACEG), les commanditaires de l'étude des ressources humaines dans le secteur de la géomatique ont achevé une série de séances de consultation à travers le Canada. Ces sessions visaient à :

- Accroître la sensibilisation dans toutes les régions du Canada au sujet des changements dynamiques qui se produisent dans le marché de la géomatique et dans l'industrie, ainsi que les incidences de ces changements sur les ressources humaines;
- Obtenir une indication du niveau d'appui face aux activités de suivi en vue d'aborder les principales questions de ressources humaines soulignées dans le rapport de l'Étude et surtout, en ce qui touche l'établissement d'un conseil de secteur;
- Obtenir une indication des priorités respectives afin d'aborder ces défis;
- Créer un rapport à déposer auprès du comité directeur et DRHC, y compris les recommandations pour les activités à venir.

Environ 230 représentants d'organisations de géomatique du secteur privé et du secteur public ont transmis leurs commentaires lors de ces réunions. Un rapport sur les sessions, disponible du bureau du CCAG ou de son site Web présente un bref contexte des sessions de consultation, résume les commentaires fournis par les participants et présente une série de conclusions à prendre en considération.

De concert avec la distribution du rapport de l'Étude en février 2002, les séances de consultation ont servi à informer un grand nombre de personnes sur les problèmes de RH auxquels fait face le secteur à l'heure actuelle et dans un avenir rapproché. On a reçu un grand appui en regard des mesures de suivi et un grand soutien pour évaluer davantage un conseil de secteur comme moyen d'aller de l'avant avec ces activités de suivi. On a aussi reçu des commentaires valables pour l'établissement des priorités et la détermination de projets spécifiques et ils seront étudiés en détail lorsque le mécanisme de suivi sera établi. On nous a aussi transmis des commentaires également valables sur la structure et l'incidence d'un conseil éventuel et on a établi un plan d'ensemble d'un mécanisme de remplacement. Le CCAG, en consultation avec les organes directeurs de l'ACSG et de l'ACEG vont évaluer les résultats du processus de consultation et vont décider des prochaines étapes au cours des prochains mois.

Comité du commerce international

La réunion officielle d'automne du comité trilatéral de l'ALENA au Mexique a déçu la délégation canadienne à cause du manque de progrès des comités américains et mexicains à faire avancer le Document de reconnaissance réciproque (DRR). Les délégués des États-Unis et du Mexique ont rencontré de façon informelle le comité du commerce international du CCAG à Victoria et ont réglé plusieurs idées disparates à l'égard de la formulation utilisée dans le DRR. Le conseil d'administration du CCAG a approuvé l'ébauche du document pour la signature du président Greg Browne et sa soumission à nos représentants du gouvernement fédéral. Les délégations américaines et mexicaines vont rapporter ces nouvelles à leurs organisations respectives et feront des progrès, on l'espère en regard de leurs propres processus de consultation interne. Une fois que le DRR sera soumis aux gouvernements fédéraux des trois pays, il sera évalué à ce palier en vue d'être annexé à l'ALENA. À ce moment-là, chaque organe de réglementation (c'est-à-dire les onze associations canadiennes et leurs homologues américains et mexicains) prendront leur décision de signer ou non le DRR final. Les membres antérieurs et actuels de ce comité ont traversé une étape importante dans leur travail considérable en vue de créer et de conserver des règles de jeu équitables pour les arpenteurs-géomètres du Canada dans le marché de l'Amérique du Nord.

Wayne Brubacher, le président du comité a fait une présentation lors de l'assemblée annuelle au sujet des questions et défis nouveaux pour le Canada et la collectivité plus large de la géomatique découlant des définitions en évolution des permis et des restrictions dans les états des États-Unis. L'inclusion croissante des domaines d'arpentage non cadastral et de sciences géomatiques à l'intérieur du permis d'arpenteur-

géomètre dans plusieurs États a des conséquences sérieuses pour tout spécialiste de ces disciplines qui pratique au Canada ou qui participe au marché américain. Le conseil a demandé au comité de rencontrer des représentants de l'ACSG et de l'ACEG pour discuter des problèmes entourant les changements en ce qui touche la délivrance des permis américains du point de vue des spécialistes des sciences géomatiques du Canada.

Le comité du commerce international surveille aussi le travail des représentants du gouvernement canadien sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) par le biais de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et soumet des renseignements spécifiques à l'arpentage à Industrie Canada à cet égard. Toutes les questions et discussions qui sont pertinentes pour l'ALENA sont reflétées au palier mondial à l'intérieur de l'AGCS et doivent être surveillées et il faut nous instruire et instruire nos membres à cet effet.

Mobilité de la main d'œuvre pour les arpenteurs-géomètres au Canada

Sous peu, nous célébrerons le premier anniversaire de la signature du document de reconnaissance réciproque (DRR) pour l'arpentage des terres en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur – chapitre sur la mobilité de la main d'œuvre. Le DRR contient des dispositions visant un examen annuel de l'accord. Le CCAG occupera la fonction d'administrateur de ces examens annuels et de ressource pour faciliter les discussions à propos de toute question pouvant survenir au sujet de l'administration de l'entente. Plusieurs demandes ont été déposées pour l'obtention d'un permis en vertu de l'entente. Les associations travaillent en vue de la mise en œuvre des changements nécessaires à leurs politiques, règlements administratifs et règlements afin de se conformer entièrement à l'entente et de traiter ces demandes.

Possibilités de participer

Une des questions qui constitue un défi pour le CCAG est la nécessité d'augmenter et d'élargir notre bassin de membres de comités et de projets. Nous devons trouver et obtenir la participation de ces nombreuses personnes au sein de la collectivité des arpenteurs-géomètres du Canada qui sont intéressées à traiter des problèmes de notre profession aux paliers national et international. Chacun de nos membres du conseil et des comités a la charge d'équilibrer la représentation de son instance particulière tout en desservant les intérêts communs de la collectivité nationale. Les personnes qui participent ou qui ont participé au travail du CCAG sont d'avis que l'interaction avec des collègues de partout au pays et ailleurs ont élargi leurs points de vue et leur ont fourni des idées valables qu'ils peuvent appliquer à leurs propres vies et entreprises. Toutefois, nous ne pouvons pas continuer à nous fier seulement à ces mêmes personnes pour tous les projets du CCAG.

Les quatre grands domaines de priorité, soit la gouvernance, les communications, les questions nationales et internationales et les opérations/l'administration déterminés à Victoria ainsi que les projets permanents qui sont résumés dans ces *Bulletins* et sur le site Web du CCAG sous « *Committees and Projects* » ont tous besoin de participants afin de réussir. L'engagement au niveau du temps n'est pas grand. Il est nécessaire de s'engager à fournir son opinion, effectuer des analyses réfléchies et transmettre ses commentaires pour les plans d'action et le processus décisionnel. Veuillez communiquer avec le bureau du CCAG ou avec un membre du Conseil ou d'un comité actuel pour obtenir des informations sur la façon de participer.

Comité de l'assurance responsabilité civile professionnelle

La réunion du printemps du comité de l'assurance responsabilité civile professionnelle a eu lieu à Ottawa, les 3 et 4 mars 2002. Les négociations pour le renouvellement suite à l'expiration de la période de la police actuelle en juin sont terminées et on a posté les lettres de renouvellement. Les membres du comité sont très satisfaits de la police elle-même et des conditions de renouvellement du programme.

Le CARCP a décidé de suspendre temporairement la série de séminaires sur la prévention des pertes. Il s'acharne plutôt à développer un guide de pratique générale qui sera distribué à tous les assurés. Le CARCP continue à évaluer de nouvelles et meilleures façons de présenter et d'éduquer ses membres sur la prévention des pertes. Ce nouveau guide de la pratique traitera de plusieurs questions importantes telles

les communications, l'exposition de la pratique, le traitement des réclamations, la gestion des risques et les contrats. Le CCAG et ENCON vont continuer à collaborer pour produire les bulletins sur le contrôle des pertes qui discutent des questions actuelles auxquelles font face les arpenteurs-géomètres. En outre, le comité va offrir de présenter un rapport à chaque AGA de toutes les associations.

On a reçu des réactions très positives au moyen du questionnaire de rétroaction récemment mis en œuvre et qui est distribué à chaque assuré lors de la résolution d'une réclamation. Le comité est en communication continue avec le courtier et les gestionnaires du programme et continue à être à la disposition de tout arpenteur individuel qui a des commentaires ou des questions au sujet du comité, de son travail ou du programme.

En résumé

Nous avons traversé une année intéressante et vivons d'autres périodes aussi intéressantes. Tenez-vous au courant et impliquez-vous!

Sarah J. Cornett, B.Sc., AGO
Directrice exécutive, CCAG